

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 57

présenté par
M. Herth

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 74 par les mots :

« en l'absence de relevé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.